

Avis de constitution

SOCIETE « NK AUTO CORPORATION » en abrégé « NKAC »

Siège ABIDJAN ABOBO AGBEKOI PRES DU LYCEE  
MODERNE D'ABOBO, Lot 2178, Ilot 162

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NK AUTO CORPORATION » en  
abrégé « NKAC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- L'entretien, la réparation, la carrosserie, la peinture, le débosselage de tous véhicules automobiles et la mécanique de tous véhicules ;
- L'importation et le commerce de tous accessoires, équipements et pièces détachées se rapportant à l'automobile, de tous lubrifiants et produits d'entretien ;
- Transport de marchandises et de personnes ;
- Location et vente de véhicules neufs et d'occasions.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO AGBEKOI PRES DU LYCEE MODERNE D'ABOBO, Lot 2178, Ilot 162

Dirigeant(s) M KONATE NOUHOUN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13137 du 17/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77828/GTCA/RC/2024 du 17/12/2024

